

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>19<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BUTTES_CHAUMONT	Numéro	44U8
Adresse du site	<b>35-37, rue Fessart</b>	Hauteur	R+9 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site SFR (30°, 150° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>03/07/2020</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>15/02/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>15/04/2021</b>
Historique et contexte	<b>Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 140° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 3,50 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 40° < 5V/m - 140° < 5V/m - 270° < 4V/m <b>5G : 40° &lt; 2V/m - 140° &lt; 2V/m - 270° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>36,10 m azimut 40° ; 37,10 m azimut 140° ; 37,10 m azimut 270°</b>		

#### Incidences visuelle

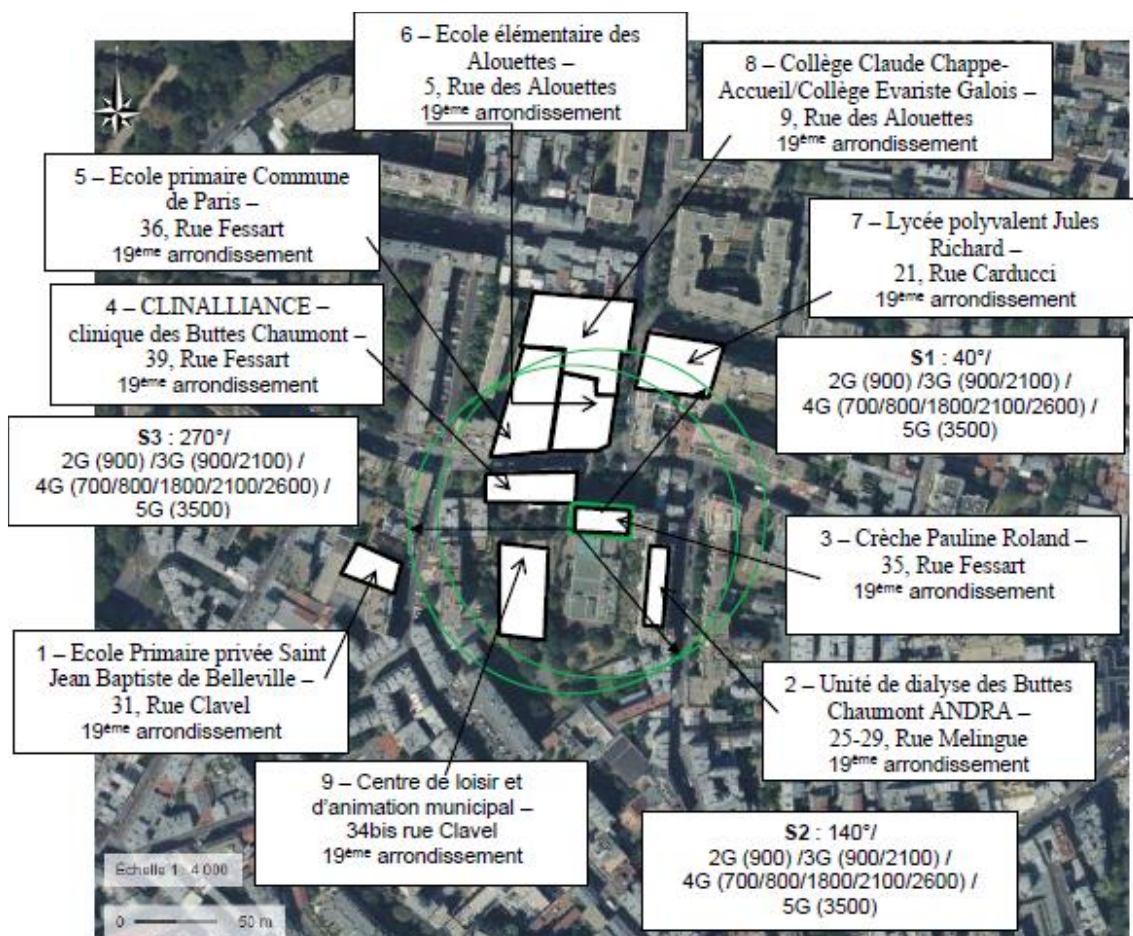
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 40°, 140° et 270° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>  Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

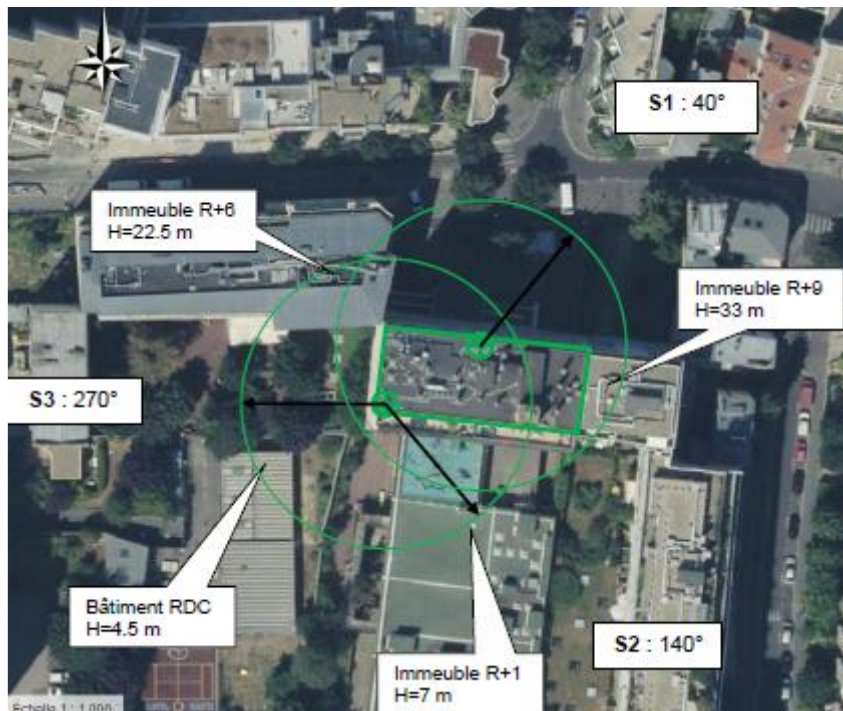
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole Primaire privée Saint Jean Baptiste de Belleville	31, Rue Clavel, 75019 Paris	H=33.5m	Non	114.3 m	< 1V/M
2	Unité de dialyse des Buttes Chaumont ANDRA	25-29, Rue Melingue, 75019 Paris	H=31.5m	Oui	42 m	< 1V/M
3	Crèche Pauline Roland	35, Rue Fessart, 75019 Paris	H=33 m	Non	5 m	< 1V/M
4	CLINALLIANC E, clinique des Buttes Chaumont	39, Rue Fessart, 75019 Paris	H=22.5m	Non	23.3 m	< 1V/M
5	Ecole primaire Commune de Paris	36, Rue Fessart, 75019 Paris	H=23 m	Non	53.7 m	< 1V/M
6	Ecole élémentaire des Alouettes	5, Rue des Alouettes, 75019 Paris	H=16 m	Non	43.4 m	< 1V/M
7	Lycée polyvalent Jules Richard	21, Rue Carducci, 75019 Paris	H=23 m	Oui	84.1 m	< 1V/M
8	Collège Claude Chappe-Accueil/Collège Evariste Galois	9, Rue des Alouettes, 75019 Paris	H=16 m	Non	75 m	< 1V/M
9	Centre de loisir et d'animation municipal « Paris Anim' Centre Clavel »	34bis rue Clavel 75019 Paris	H=4.5 m	Non	26.4 m	< 1V/M

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	28.50	28.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

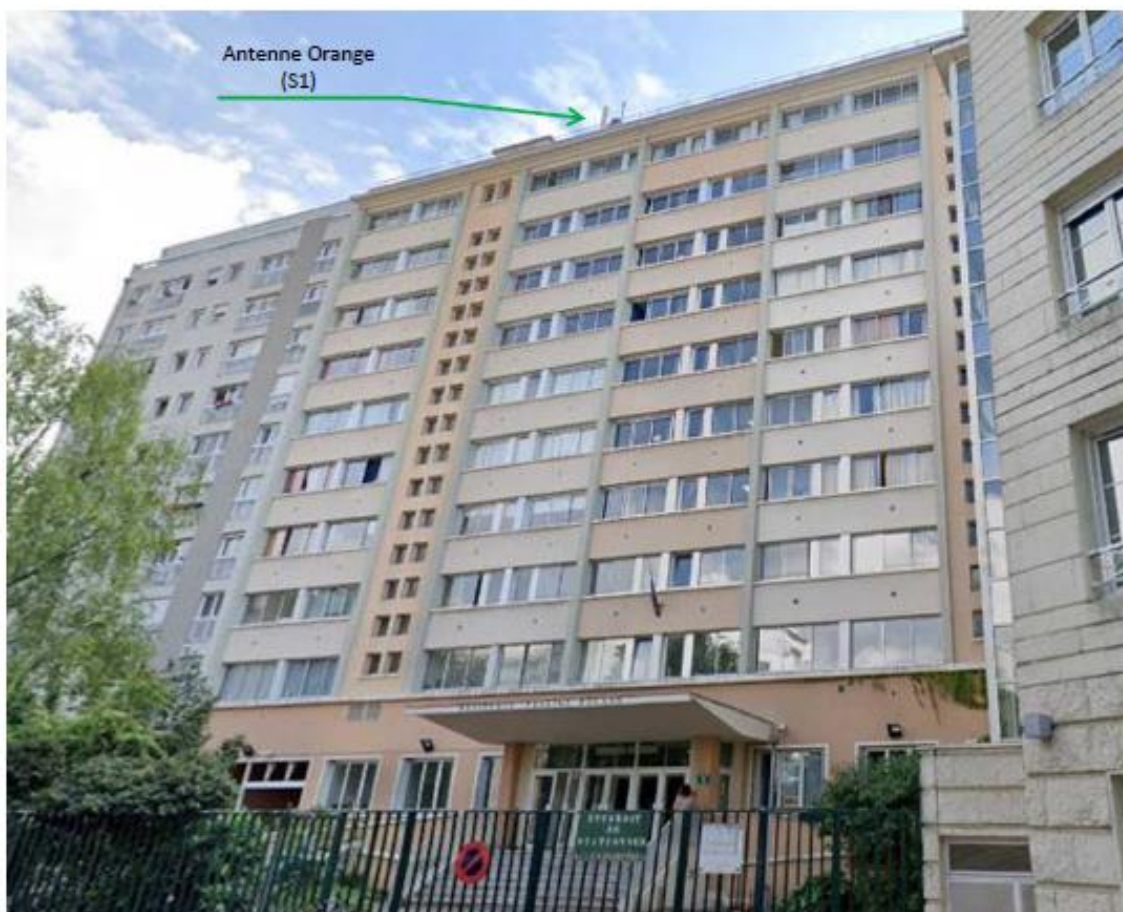
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	28.50	28.50	25.50

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 140°



Azimut 270°

